

REGLES de FONCTIONNEMENT du LYCEE

LE PORT du MASQUE est OBLIGATOIRE en PERMANENCE

L'ENTREE :

- **Se présenter au portail** selon les horaires précisés dans le carnet de correspondance.
- **Sortir le carnet de son sac avant l'entrée** dans le lycée
- Se présenter aux AED avec **le carnet visible côté photo et masque baissé**
- **Aller directement dans la cour de récréation : AUCUN STATIONNEMENT dans le HALL**
- **A la sonnerie se diriger vers les accès suivants :**
Salles CDE : accès par les portes latérales uniquement
Salles AB : accès par l'escalier central uniquement

Les PAUSES de 10H10 et 15H15 :

- **Aucun élève ne doit stationner dans les couloirs.**
- **Tous les élèves doivent se trouver dans la cour.**
- Accès à la cour de récréation
Salles AB : escalier central
Salles CDE : portes latérales uniquement

Les salles de CLASSE :

- **Se désinfecter les mains à l'entrée du cours**
- **Port du masque obligatoire**

Les Sorties :

- **Uniquement par les escaliers CDE**

La Demi – Pension :

- Les élèves se dirigent directement dans la cour de récréation
- Attendent l'appel de leur classe.
- **Désinfection des mains avant l'entrée** dans le réfectoire
- Port du masque obligatoire jusqu'à la table
- **Chaque table est numérotée**
- **Placement par classe, par un AED,** dans la salle du réfectoire
- A chaque service, l'élève doit s'inscrire sur la fiche de DP qui se trouve sur la table
- **Positionnement par classe obligatoire**
- Changement du masque après 4 heures d'utilisation